

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique
Université de Jijel Mohamed Seddik ben Yahya
Faculté des lettres et des langues
Département de langue et littérature française



N d'ordre :

N de série :

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master

Spécialité : Sciences du langage

Sujet :

***L'utilisation de la langue française dans les entreprises
publiques et privées : cas de l'OPGI, la Caisse régionale
de mutualité agricole, Feroase et Toyota.***

Présenté par :

-Boufenar Ahlam

-Ben abdelaziz Manel

Sous la direction de :

Madame Assila Ouidad

Membres de jury :

-Président :

-Directrice : Mme Assila Ouidad

-Examineur :

Année Universitaire : 2017/2018

Remerciements

Au terme de ce travail de recherche. Nous remercions d'abord le Dieu qui nous a donné la force pour que nous puissions terminer nos études.

Nous adressons nos remerciements les plus profonds à nos chers parents qui nous ont donné le courage et tous les moyens nécessaires pour réaliser ce travail de recherche.

*Nous adressons aussi nos remerciements les plus sincères à notre directrice de recherche madame **ASSILA Wided** pour sa disponibilité, ses conseils les plus précieux et surtout pour sa patience.*

Nous tenons à remercier les membres du jury d'avoir accepté de lire volontairement ce mémoire et de l'évaluer.

Nous tenons également à remercier tous les enseignants qui ont participé à notre instruction tout au long de notre parcours universitaire

Un remerciement particulier aux directeurs des entreprises publiques et privées et à leurs employés de nous avoir accueillis.

Nous remercions aussi nos familles, tous ceux qui nous ont apporté de l'aide de près et de loin chacun à son nom.



Dédicaces

J'ai l'honneur de dédier ce travail,

À mes parents, Zahira et Boualem, qui sont les meilleurs parents au monde.

À mes belles sœurs, Asma et Romaiissa.

À mes aimables frères, Anis et Chakib.

À mon superbe mari, Ishak, et toute sa famille.

À ma sœur et amie de recherche Ahlem.

À tous les membres de ma famille.

Je dédie aussi tous ceux qui m'ont aidée à réaliser ce modeste travail.

Merci à tous

Manel





Dédicaces

Je dédie ce travail de recherche :

À mes chers parents : BOUFENARE Ferhat et BOUDJOU DJOU Zahiya, pour leur amour, leur soutien, pour les prières de ma mère pendant mes moments les plus difficiles.

À mes sœurs : Sabiha, Karima, Samia, Baya, Kanza. Comme vous êtes merveilleuses.

À ma belle sœur Donia.

À mes deux frères : Mohammed et Salah.

À mon cher mari : Soufiane, qui m'a soutenue tout au long de la réalisation de ce travail.

À ma cher binôme Manel et sa famille.

À tous mes amies et toutes mes copines de la promotion.

À toute la famille : BOUFENAR, BOUDJOU DJOU et SAMAH.

Ahlam



Table des matières

Table des matières :

Introduction générale	09
Première partie : cadrage théorique	11
Introduction.....	12
Chapitre I : Réalité sociolinguistique en Algérie	13
1-Qu'est-ce que la sociolinguistique.....	14
2-Définition de quelques concepts relatifs à la sociolinguistique.....	14
2.1- Interférence.....	14
2.2- Diglossie.....	15
2.3- Plurilinguisme.....	16
2.4- Sécurité et insécurité linguistique.....	16
3-La sphère de la langue française en Algérie.....	17
3.1-L'histoire du français en Algérie pendant la colonisation française.....	17
3.3- Le français après l'indépendance.....	18
4- Les conséquences sociolinguistiques en Algérie.....	18
Chapitre II : Pratiques plurilingues dans les entreprises algériennes	20
1-L'usage du français dans les entreprises algériennes.....	21
2- La coexistence et la concurrence des langues au sein des entreprises algériennes.....	22
3- Le statut des langues dans le milieu professionnel en Algérie.....	23
3.1- L'arabe standard.....	23
3.2- L'arabe dialectal.....	24
3.3- Le français.....	24
3.4- L'anglais.....	25
Conclusion.....	26
Deuxième partie : Etude de l'emploi du français dans les entreprises étatiques et privées	27
Introduction.....	28

Chapitre I : Présentation du corpus, du public et de la méthode

d'analyse.....29

1-Présentation du corpus.....30

1.1-Le questionnaire.....31

1.2- L'objectif de notre questionnaire.....31

2-Présentation du public.....32

3-Méthode d'analyse.....33

4-Difficultés rencontrées.....33

Chapitre II : L'analyse.....34

I-À propos de L'analyse.....35

1-L'analyse du questionnaire35

1.1-Dans le secteur privé.....35

1.2-Dans le secteur public.....35

2-Résultats de l'analyse quantitative.....46

3-Comparaison entre le secteur public et privé.....47

Conclusion.....58

Conclusion générale.....59

Bibliographie.....63

Annexes66

Résumé.....109

Introduction générale

En Algérie, le français est utilisé dans plusieurs sphères. Un grand nombre d'institutions administratives notamment celles des secteurs économiques et bancaires continuent à fonctionner en langue française, comme l'indique le titre de notre travail de recherche : *l'utilisation de la langue française dans les entreprises algériennes publiques et privées cas de : l'OPGI, LA Caisse régionale de mutualité agricole, Ferobase et Toyota.*

Ceci nous a poussé à entamer cette étude pour essayer de comprendre quelle est la langue la plus utilisée au sein de ces entreprises et de comparer le fonctionnement de la langue française entre le secteur publique et privé, et ce à travers l'analyse de 20 questionnaires à l'intention de 20 employés que nous choisissons.

Le choix de ce sujet revient au fait qu'il n'y a pas assez d'études sur les pratiques du français dans les entreprises puisque la majorité des travaux ont ciblé dans les établissements scolaires et universitaires. D'autre part, et à notre sens, l'administration doit fonctionner en arabe pas en français puisque le français est une langue non compréhensible pour tout le monde.

La question principale que nous nous sommes posées est la suivante : **comment fonctionne la langue française dans les entreprises publiques et privées lors des discours formels et informels ?**

De cette question découlent deux autres questions :

-Quelle est la langue la plus utilisée dans les situations de communication formelles et informelles ?

-Quelle est la langue utilisée pour s'adresser au public.

Pour répondre à ces questions nous formulons les hypothèses suivantes :

-La langue utilisée dans les situations formelles serait le français, et dans les situations informelles on utiliserait le français et l'arabe.

Introduction générale

-Avec le public on altérerait les deux langues : l'arabe et le français.

A travers notre étude nous allons réaliser des enquêtes qui se basent sur des questionnaires et des interviews et cela par l'approche quanti-qualitative.

Notre travail de recherche se compose en deux parties : partie théorique et partie pratique.

Dans le premier chapitre de la partie théorique, nous allons avancer le phénomène de la sociolinguistique, définir quelques concepts clés qui sont : l'interférence, la diglossie, le plurilinguisme, la sécurité et l'insécurité linguistique, parler de la sphère de la langue française en Algérie, enfin, raconter l'histoire de la langue française en Algérie pendant et après l'indépendance. Dans le deuxième chapitre nous allons parler sur les pratiques plurilingues dans les entreprises algériennes en se basant sur quatre entreprises : deux étatiques et deux privées.

Dans le premier chapitre de la partie pratique nous allons présenter notre corpus qui contient quatre entreprises deux étatiques et deux privées, notre public constitué d'environ 20 employés et notre méthode d'analyse qui base sur l'approche quanti-qualitative. Le deuxième chapitre de cette partie est consacré à l'analyse elle-même du sujet.

Première partie : cadrage théorique

Introduction

Cette première partie est essentiellement théorique, elle porte sur deux chapitres, le premier s'intitule Réalité sociolinguistique en Algérie. Nous présentons d'une part, un éclairage de quelques concepts comme la sociolinguistique, l'interférence, la diglossie, le plurilinguisme, la sécurité et l'insécurité linguistique. d'autre part, nous faisons la sphère de la langue française en Algérie, enfin, nous précisons les conséquences sociolinguistiques de l'existence de la langue française en Algérie. Le deuxième s'est occupé des pratiques plurilingues dans les entreprises algériennes, il s'articule autour de trois éléments : l'usage du français dans les entreprises algériennes, la coexistence et la concurrence des langues au sein des entreprises algériennes et le statut des langues dans le milieu professionnel en Algérie qui sont : l'arabe standard, l'arabe dialectal, le français et l'anglais.

Chapitre I : réalité sociolinguistique en Algérie

1-Qu'est que la sociolinguistique ?

La sociolinguistique est un terme apparu durant la période de 1960 à 1970 à l'USA. Elle s'est donnée pour décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique .autrement dit, elle établit une relation entre l'appartenance sociale d'un individu et ses usages langagiers. Selon Labov,

Il est possible de comprendre la progression d'un changement dans la langue hors de la vie sociale de la communauté ou il se produit. Ou encore pour le dire autrement, que des pressions sociales y exercent continuellement sur la langue non pas de quelque point du lointain passé. (Labov, 1976 :74).

Donc la sociolinguistique s'intéresse à l'aspect social de la langue, en mettant en œuvre des déterminations sociales qui influent sur les langues. De ce fait, nous pouvons dire que l'objectif de la sociolinguistique est d'envisager la langue dans son contexte social.

Sur ce point, le concept de sociolinguistique a suite de débats, voire des conflits entre les linguistes et les sociologues. Selon Henri Boyer, la sociolinguistique est une science qui étudie la langue dans sa dimension sociale contrairement de la vision structuraliste qui envisagé la langue en elle-même et pour elle-même. (Boyer, 2001 : 07).

2- Définition de quelques concepts relatifs à la sociolinguistique :

2-1 Interférence :

L'interférence est un phénomène linguistique issu du fait du contact de langues. Elle désigne, à la fois, l'interaction des systèmes de langues liés à la psycholinguistique. L'interférence dépend du fait d'emprunter inconsciemment les éléments étrangers d'une langue cible dans la langue maternelle.

Makey conçoit l'interférence ainsi :

L'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on parle ou que l'on écrit dans une autre. C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement de bilingue à bilingue et de temps à temps, elle varie aussi chez un même individu, cela peut aller de variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident.

(Makey, 1979 : 34).

Dans ce sens, l'interférence dépend du degré de ressemblance des deux systèmes linguistiques, elle se manifeste au niveau du discours. L'interférence se varie sur le plan numérique et qualitatif de bilingue à bilingue et de temps en temps, et c'est ce qui même au mélange des langues absolument flagrant.

2-2 Diglossie :

La diglossie est un concept apparu pour la première fois en France par le linguiste Jean Psichari qui la définit comme «une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage, mais un usage décalé parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre ». (Bourdieu. P, 2001 :482).

Il est apparu aussi aux Etats unis en 1959 dans un article célèbre de C. Ferguson « Diglossia » où il la définit comme un phénomène stable de deux variétés de la langue en usage. C'est un conflit entre une variété haut (High) donc dominante et une variété basse (Low) réservée à la communication ordinaire donc dominée.

Dans une situation de contact de langues, le statut de chaque langue varie suivant les rapports de domination entre les groupes qui les parlent. Les usages langagiers varient dans l'espace sociale et géographique en fonction de ces rapports intergroupes. Si ces rapports changent, les statuts des langues et leurs usages changent aussi. (Abd Elloui. O, 2016 : SP).

Chapitre I : Réalité sociolinguistique en Algérie

Dans un sens plus large, la diglossie existe dans la société où l'usage quotidien diffère sensiblement de la langue officielle où il faut que chaque variété soit utilisée de manière systématique grâce à la distinction qui existe entre une langue utilisée oralement et une autre langue réservée aux documents officiels, la diglossie formelle suppose une séparation entre l'orale et l'écrit. (Boudene. S, 2014/2015 :23).

2-3 plurilinguisme :

Le plurilinguisme est une particularité linguistique qui désigne les usages variables de deux ou de plusieurs langues par un individu ou par un groupe. On considère alors, qu'il y a plurilinguisme quand un individu capable d'employer à bon compte plusieurs variétés linguistiques.

Le plurilinguisme est défini selon Dubois comme suit : « *on dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur d'une même communauté plusieurs langues selon le type de communication (dans sa famille, dans ses relations sociales, dans ses relations avec l'administration, etc.)* ». (Dubois. J, 1994 :66).

Il apparaît que le plurilinguisme est un concept souple qui comporte une dimension linguistique, sociolinguistique, psycholinguistique, etc. C'est ce concept qui fonde actuellement la politique linguistique de l'Europe.

Selon les concepts développés par la division des politiques linguistiques du conseil de l'Europe (47 états membres), « Plurilinguisme » réfère au répertoire de variétés linguistique que peuvent utiliser les locuteurs-incluant la langue maternelle et toutes acquises ultérieurement, là encore, quel que soit leur statut à l'école et dans la société et à quelque niveau que ce soit. (<http://multilinguisme3.blogspot.com/2014/04/définition-de-multilinguisme.html>.)

2-4 Sécurité et insécurité linguistique :

On parle de sécurité et d'insécurité linguistique lorsqu'on se trouve face à des usages linguistiques socialement valorisés où les locuteurs se mettent à les pratiquer et manifestent par là un désir de s'identifier à une classe sociale

Chapitre I : Réalité sociolinguistique en Algérie

qui correspond à ses yeux à la norme légitime. Ce choix est déterminé par un grand nombre de locuteurs appartenant à une communauté linguistique. Autrement dit, il est déterminé par la norme. Ils considèrent la norme comme la manière la plus prestigieuse de leur pratique une langue de ce fait, ils modifient leurs pratiques linguistiques pour se rapprocher du modèle valorisant quand ils se sentent en insécurité linguistique, par contre, ils se sentent en sécurité linguistique lorsque ils considèrent que leur langue est la forme la plus correcte.

J.L.Calvet définit le couple sécurité / insécurité linguistique comme suit :

On parle de sécurité linguistique lorsque, pour les sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. À l'univers à l'insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante, et en un autre modèle prestigieux mais qu'ils ne pratiquent pas. (Calvet, 1993 :30).

3- La sphère de la langue française en Algérie :

3-1 L'histoire du français en Algérie pendant la colonisation française :

Pendant la colonisation française en Algérie qui a duré 132 ans, le français a connu son âge d'or où la politique française consistait à remplacer l'arabe qui représente la langue des natifs par le français qui est la langue de colonisateur et cela à travers l'effacement de la culture et le bien être algérien afin de former des citoyens capable de lire et de décrire pour pouvoir par la suite exercer des métiers dont avaient besoin les colons, ou occuper des postes dans l'administration coloniale. Donc, la langue française était exclusivement utilisée en Algérie, en parallèle, la langue arabe était quasiment absente.

3-2 Le français après l'indépendance :

Aujourd'hui, la situation sociolinguistique en Algérie se caractérise par l'absence de plusieurs langues : l'arabe dialectal, l'arabe classique et le français, etc. Cette situation à la fois riche et complexe.

Lorsque l'Algérie obtint son indépendance en 1962, l'arabe occupe le statut d'une langue de prestige réservée à l'usage officiel bien que le français soit langue étrangère utilisée par la majorité des locuteurs algériens même qu'ils ne maîtrisent pas bien à l'écrit, l'essentiel qu'ils arrivaient à tenir des conversations. En effet :

Placé depuis 1962 dans un rapport conflictuel avec la langue arabe consacrée nationale, le français est clairement défini sur le plan institutionnel comme une langue étrangère. Mais ce statut officiel reste absolument théorique et fictif : en effet ; jusque dans les années 70, le champ linguistique se caractérise par une forte prééminence de l'usage de la langue française. (Derradji et al, 2002 :36).

4- Les conséquences sociolinguistiques en Algérie :

L'Algérie est un carrefour de civilisations et de différentes invasions et occupations, ayant pour source l'installation des comptoirs commerciaux au niveau des ports et des villes côtières. C'est la raison pour laquelle les échanges commerciaux ont favorisé les échanges culturels. À titre d'exemple il y a le phénicien, le grec, le latin, etc.

Dans le cadre sociolinguistique, l'histoire et les langues locales en Algérie ont été influencé par l'arrivée des arabes ayant pour effet des enjeux culturels et linguistiques où la religion musulmane avait apporté quelques traditions accompagnant le vocabulaire arabe et les pratiques langagières qui interpellent le passé de l'Algérie. D'ailleurs, les Algériens ont connu d'autres langues par le biais des étrangers, venus en Algérie dans le cadre de la coopération.

Chapitre I : Réalité sociolinguistique en Algérie

Pendant l'époque coloniale, les français voulaient non seulement posséder le territoire national mais aussi trouver une solution définitive pour effacer la culture algérienne, voire la culture arabo-musulmane.

L'arabe standard qui est la langue nationale et officielle des algériens, l'arabe dialectale représente la langue maternelle des locuteurs algériens, la langue française est la première langue étrangère en Algérie, elle est très dominante presque dans tous les domaines, l'anglais qui est la deuxième langue étrangère en Algérie après le français.

Chapitre II : Pratiques plurilingues dans les entreprises algériennes

Chapitre II : Pratiques plurilingues dans les entreprises algériennes

1-L'usage du français dans les entreprises algériennes :

Aujourd'hui, l'usage du français est resté très répandu dans plusieurs secteurs bien structurés et dans des contextes formels. Par conséquent, la langue française est considérée actuellement la première langue étrangère en Algérie :

Toute fois c'est le français qui a perduré et influencé les usages, bouleversé l'espace linguistique et culturel algérien .Les circonstances de son intrusion dans cet espace, lui ont conféré un statut particulier dans la société algérienne coloniale et postcolonial. (Ibrahimi. KH. I ,2004 :2007)

De plus, la langue française représente une langue de travail par laquelle on assiste à une dominance totale du français vis-à-vis de l'arabe dans les entreprises algériennes. Le français occupe une place prioritaire en Algérie, elle est utilisée essentiellement dans l'enseignement, les administrations et les entreprises, certes, elle n'est pas vue comme une langue de colonisateur mais un moyen nécessaire pour assurer l'accès à divers secteurs économiques comme le souligne l'écrivain Bachir Mefti, dans un article publié par El-Watan, écrit que :

Le français fait partie intégrante de notre vie sociale quotidienne .Il se mélange parfaitement à l'arbre parlée, est présent partout, et on ne le considère plus ni comme la langue du colonisateur ni comme langue étrangère. (Mefti. B, « Un passage dans la lumière », dans El Watan, le 01 Mai 2005).

La langue française occupe encore une place prédominante dans les entreprises algériennes, elle se présente linguistiquement d'une façon spontanée dans des multiples usages. Au sein des entreprises, la langue

Chapitre II : Pratiques plurilingues dans les entreprises algériennes

française reste utilisée à différents degrés et à différents fréquences en tant qu'outil de communication et de travail.

2-Coexistence et concurrence des langues au sein des entreprises algériennes :

L'Algérie se caractérise par une situation de plurilinguisme sociale .Le pays jouit d'un patrimoine linguistique très riche et varié qui tourne essentiellement autour de quatre langues qui sont l'arabe standard, le français, l'arabe dialectale, l'anglais et autres .D'abord, dans la société algérienne la langue française et la langue arabe ont toujours été en concurrence. Après l'indépendance, les algériens ont été divisés en deux catégories, une catégorie qui choisit l'école française et une autre qui fréquentait l'école arabe.

L'Algérie rencontre plusieurs langues qui se trouvent en usage perpétuel dans la plupart des entreprises algériennes cela dépend une fonction complémentaire entre les langues maternelles des algériens mélangés avec le français et l'arabe standard.

Actuellement, l'usage de la langue française est fréquent dans multiples secteurs (enseignement, médias, etc.) .Elle représente la langue de culture, de la science et de la société dont l'utilisation est devenue obligatoire pour les différents filières de l'enseignement supérieur et aussi dans le monde professionnel. (Ibrahimi. Kh.T, 2006 :218). De même le langage des locuteurs dans les différentes entreprises algériennes se caractérise par une forte présence du français, elle est parfois supérieure à l'arabe qui est la langue nationale.

Par ailleurs, les besoins de communication dans les entreprises algériennes se traduisent dans leurs usages, en effet, le français se voit comme une première langue étrangère dans le territoire algérien par ce qu'il est utilisé

Chapitre II : Pratiques plurilingues dans les entreprises algériennes

dans tous les secteurs, l'Etat use le français pour s'adresser au peuple, de plus, la communication au niveau des entreprises étatiques est assurée par la langue arabe dans la plupart du temps mais dans les entreprises privées, les employés privilégient de se communiquer en français. Ce qui précède nous permet de dire que le français est présent partout mais il est nécessaire de dire qu'il est en concurrence avec l'arabe dialectale, l'arabe classique et l'anglais.

En Algérie, il existe plusieurs langues en contact à savoir : le français, l'arabe dialectale, l'arabe classique, l'anglais, etc. La première langue utilisée dans le milieu professionnel notamment le secteur économique est le français, le domaine technique et les relations internationales exigent l'anglais, l'usage de l'arabe dialectale se limite à la communication orale. L'arabe classique c'est la langue officielle du pays.

3-Le statut des langues dans le milieu professionnel en Algérie :

Le statut des langues en Algérie est prouvé par des raisons historiques, géographiques, économiques et autres, le pays est distingué par une diversité linguistique qui se traduit par la présence de plusieurs langues : l'arabe, le français, l'anglais, etc.

3-1 L'arabe standard :

L'arabe standard est la langue de communication dans le monde arabe, elle représente la langue du coran comme l'explique Boudjedra. R : « *la langue arabe est une langue sacrée pour les algériens, puisque langue du Texte c'est-à-dire du texte coranique* ». (Boudjedra. R, 1992/1994 :28/29). Après l'indépendance elle est devenue la langue nationale et officielle des algériens.

Elle se caractérise par un vocabulaire très riche et des règles grammaticales complexes. En effet l'arabe a été imposé comme l'unique langue légitime de travail, par conséquent, l'Etat algérien a met une politique

Chapitre II : Pratiques plurilingues dans les entreprises algériennes

d'arabisation de toutes les institutions étatiques, y compris le système éducatif, la presse, la télévision, comme souligne (Derradji. Y, 2002 : 35) : « *En Algérie c'est cette variété qui est en usage dans le système éducatif, la presse, la télévision, les institutions de l'Etat* ». L'arabe standard est pratiqué essentiellement dans les situations formelles.

3-2 L'arabe dialectale :

L'arabe dialectale est une langue véhiculaire dans les situations de communications informelles des locuteurs algériens, elle est utilisée exclusivement à l'orale et spécifiquement au milieu familial.

L'arabe dialectale constitue la langue maternelle d'une grande majorité des algériens, « *l'arabe algérien c'est retrouvé (...) dépositaire de toute la mémoire du peuple algérien* ». (Derradji. Y, 2002 :109).

Cependant, l'arabe dialectale se constitue de plusieurs parlers locaux qui varient selon l'espace géographique tel que l'oranais, l'algérois, le tamazight. L'usage de cette langue possède une place moins significative au sein des institutions étatiques, à ce sujet A. Dourrari souligne que : « *les algériens parlent leur langue maternelle-variété de tamazight et de l'arabe algérien mal servi par l'Etat en matière de prise en charge institutionnelle et éducative [...]* ». (Dourrari. A : « *la politique linguistique a inculqué la haine de soi* », dans El Watan, le 29 Septembre 2011).

3-3 Le français :

La langue française c'est la première langue étrangère en Algérie, son usage a beaucoup élargit ces dernières années avec la multiplication des écoles et des entreprises, c'est une langue très vivante et dominante presque dans tous les domaines quelque soit : commerciaux, économiques, sociales, les institutions administratives, ect , c'est ce qui laisse l'Algérie le deuxième

Chapitre II : Pratiques plurilingues dans les entreprises algériennes

pays francophone après la France comme le confirme Y.Derradji : « *celle-ci reste dominante dans les institutions administratives et économiques(...)l'importance de cette langue dans les placards publicitaires, les enseignes et d'aventure des commerces, les imprimés et les documents, ect.* ». (Derradji. Y, 2002 : 37).

La cohabitation du français dans le domaine professionnel ne se fait pas par le hasard, c'est le fruit, par contre, de plusieurs raisons, la toute première raison c'est la colonisation qui a imposé violemment cette langue au peuple algérien en occupant une place particulière dans la vie quotidienne des algériens comme le confirme Khaoula. T.Ibrahimi « *le français, langue imposée au peuple algérien par le fer et le sang, par une violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité a constitué un des éléments fondamentaux de la France vis-à-vis de l'Algérie* ». (Ibrahimi. Kh.T, 1997 :35).

Le partage de cette langue dans la société algérienne permet aux locuteurs de s'ouvrir sur le monde. (Soufane Fouzia, Bourouis Soumia, 2016/2017 :29).

3-4 L'anglais :

L'anglais est une langue de la technologie, elle s'inscrit dans le prestige de développement scientifique. En Algérie l'anglais représente la deuxième langue étrangère après le français. Elle devient une langue nécessaire dans le milieu scolaire, mais cela ne peut pas signifie que l'anglais bénéficie d'un grand usage dans le marché linguistique algérien. Dans le milieu professionnel, l'anglais est quasiment absent au sein des entreprises algériennes publiques et privées par rapport aux autres langues.

Conclusion

Dans cette partie théorique, nous avons défini dans le premier chapitre la sociolinguistique qui envisage la langue au sein de la vie sociale ainsi que tous les concepts qui l'entourent. Nous avons également exposé l'histoire de la langue française en Algérie pendant la colonisation française et après l'indépendance. En conclure par un ensemble des conséquences sociolinguistiques sur l'usage du français en Algérie. Dans le deuxième chapitre nous avons avancé les points suivants : l'usage du français dans les entreprises algériennes occupe une place fondamentale, actuellement, elle est la langue étrangère la plus utilisée. Par la suite, nous avons parlé sur la présence de plusieurs langues qui sont en concurrence dans ces entreprises, nous avons précisé le statut de chaque langue existant dans le milieu professionnel en Algérie.

Deuxième partie : Etude de l'emploi du français dans les entreprises étatiques et privées

Introduction

Cette deuxième partie pratique se divise en deux chapitres, dans le premier chapitre, nous essayons de présenter notre corpus collecté au niveau de deux entreprises étatiques et deux privées. Nous présentons aussi notre public constitué de 20 employés et nous présentons aussi notre méthode d'analyse avec les difficultés rencontrés. Dans le deuxième chapitre, nous étudions l'usage de français dans quatre entreprises appartenant à deux secteurs différents : étatique et privé. Ces entreprises sont l'**OPGI**, la **Caisse régionale de mutualité agricole**, **Ferobase** et **Toyota**. Pour ce, nous analysons le questionnaire soumis à l'intention de 20 employés des entreprises ci-dessus.

Chapitre I :
**Présentation du corpus, du public et de méthode
d'analyse**

Chapitre I : présentation du corpus, du public, de la méthode d'analyse et des difficultés rencontrés.

1-Présentation du corpus :

Notre corpus se présente sous forme d'un questionnaire à l'intention de 20 employés appartenant à 4 entreprises deux étatiques : **l'office de promotion et de gestion immobilière (l'OPGI), la Caisse régionale de mutualité agricole** et deux privées : **Ferobase et Toyota**. Il est utile de donner une définition précise au concept « **d'entreprise** » : « *est entreprise toute activité qui a pour but de produire des biens et des services destinés à être vendus sur des marchés en vue de générer des profits* ». définition et fonction économique de l'entreprise. (Bts. banque wrsit.com.définition-et-fonctions.nb1).

L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière située au centre de la wilaya de Jijel. Il est réputé commerçant dans leur rapport avec les tiers et est soumis aux règles de droits commerciales, l'office de promotion et de gestion immobilière est chargé dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sociale de l'Etat, de promouvoir le service public en matière de logement, notamment pour les catégories sociales les plus démunies.

La Caisse régionale de mutualité agricole est une entreprise située dans la rue des frères khechcha à Jijel, elle est le régime de protection sociale obligatoire des personnes salariées et non salariées des professions agricoles dans une approche « guichet unique ». Elle gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale : maladie, la famille, la vieillesse, accidents de travail et maladies professionnelles, mais également le recouvrement.

Ferobase est une entreprise des logiciels et des applications sur mesure. Cette entreprise privée est située dans la rue des frères Amira-Jijel, elle est pour but de réaliser des logiciels au déterrement des demandes des clients qui se soit des sociétés ou des personnes libres. Elle contient d'un chef de projet et d'un

Chapitre I : présentation du corpus, du public, de la méthode d'analyse et des difficultés rencontrés.

ensemble d'ingénieurs d'études et de développement mais aussi d'un collaborateur et d'un technicien réseaux.

La maison Toyota est un constructeur automobile, originaire de Japon. Ce service véhicule est un agent agréé de SPA (société par actions) au niveau de la wilaya de Jijel exactement à Bourmal, la maison Toyota contient 3 services : un service commercial, un service de pièces de rechange et un service d'après-vente.

Le questionnaire est une série des questions écrites ou orales auxquelles nous devons répondre. Il est l'un des techniques d'enquête utilisés afin d'accéder à des informations pertinentes et d'évaluer les données expérimentales avec la pertinence des questions que nous avons préparé

En fonction de ce qu'on souhaite évaluer, nous distinguons, en effet, deux formes de questions qui sont les questions fermées qui exigent des réponses directes par « **oui** » ou « **non** » ou de choisir une réponse proposée par l'enquêteur et les questions ouvertes où l'enquêteur a le choix de répondre comme il veut.

Selon R. Ghiglione et B. Matalon :

Un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation ni explication complémentaire laissées à l'initiative de l'enquêteur. (R.Ghiglione et B. Matalon).

Le but de notre questionnaire est de vérifier les hypothèses proposées sur lesquelles repose notre problématique. En effet, il est constitué de huit questions à choix différents posés à vingt employés répartis au sein de quatre entreprises, deux publiques et deux privées.

Chapitre I : présentation du corpus, du public, de la méthode d'analyse et des difficultés rencontrés.

À travers la première question nous voulons détecter les langues en présence dans chaque entreprise.

La deuxième et la troisième question nous permettent de classer les langues selon leur dominance pendant les situations formelles et informelles.

La quatrième question nous permet de connaître les différents avis des employés concernant le statut de la langue française.

La cinquième question base sur la maîtrise du français chez les clients. Quant à la sixième question, nous voulons savoir le sentiment d'employés vis-à-vis les clients qui maîtrisent mieux qu'eux le français.

La septième question, chemin qui nous mène à connaître les difficultés que rencontrent les employés lors de la communication en langue étrangère.

La dernière question vise à détecter si les employés profitent de stages de remise à niveau à fin d'améliorer leurs compétences langagières.

2- Présentation du public :

Notre public est constitué de 365 employés distribués dans deux entreprises étatiques qui sont : **Caisse régionale de mutualité agricole-wilaya de Jijel** et **Office de promotion et de gestion immobilière-wilaya de Jijel** et deux entreprises privées qui sont : **Ferobase** et **la maison Toyota**. Selon Anger. M. le public d'enquête est comme « *un ensemble d'élément d'une ou plusieurs caractéristiques en commun qui les distinguent d'autres éléments sur lesquels porte l'investigation* ». (Anger. M, 1997 :226).

Notre échantillon dans le secteur public se compose de 355 employés. Parmi lesquels il ya 73 femmes et 280 hommes. Le pourcentage d'âge de ces employés se prolonge de 20 ans à 60 ans. Le nombre d'employés qui ont un niveau scolaire considéré est de 95 employés.

Notre échantillon dans le secteur privé se compose de 11 employés. Parmi lesquels il ya 03 femmes et 08 hommes. Leur niveau scolaire se diffère d'un

Chapitre I : présentation du corpus, du public, de la méthode d'analyse et des difficultés rencontrés.

employé à un autre où il y a 09 employés ont un niveau supérieur et les autres ont un niveau moyen.

3- La méthode d'analyse :

Pour pouvoir analyser notre corpus nous avons opté pour une approche quantitative. Dans une recherche quantitative, la question de la mesure est essentielle car elle permet l'observation empirique et sa connexion avec la dimension conceptuelle de la recherche. La recherche quantitative vise à expliquer les phénomènes par une investigation empirique systématique des phénomènes observables par la collecte des données numériques, analysées à travers des méthodes fondées sur des techniques mathématiques, statistique ou informatique.

4- Les difficultés rencontrées :

Au cours de la réalisation de ce travail de recherche, nous avons rencontré plusieurs obstacles. Le premier problème que nous avons confronté était le refus des directeurs d'accepter notre demande d'accès à l'intérieur de leurs entreprises pour faire des enregistrements et des questionnaires. Le mérite de notre accès aux entreprises revient à des personnes que nous connaissons. Après que les directeurs ont accepté notre présence aux réunions pour faire des enregistrements, plusieurs problèmes nous rattachent tels que :

1-Le report de certaines réunions jusqu' à la fin de Mai.

2- L'absence récurrente de certains directeurs en raison de congés de maladies et de déplacement de travail.

3-Certains employés n'ont compris toutes les questions posées dans le questionnaire, ceci nous a obligées de leur éclaircir et préciser le sens de chaque question.

Chapitre II :

L'analyse

Chapitre II : L'analyse

I-A propos de l'analyse :

1) Analyse du questionnaire :

Question 01 : Quelles sont les langues en présence dans votre entreprise ?

1.1-Secteur privé :

Entreprises privées	Toyota	Ferobase		
Langues	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
L'arabe standard	0	2	2	7.69%
L'arabe dialectal	3	5	8	30.76%
Le français	5	5	10	38.46%
Autres : anglais	1	5	6	23.07%

1.2-Secteur public

Entreprises publiques	OPGI	Caisse régionale de mutualité agricole		
Langues	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
L'arabe standard	4	3	7	33.33%
L'arabe dialectal	2	2	4	19.04%
Le français	4	5	9	42.85%
Autres : anglais	1	0	1	4.76%

Chapitre II : L'analyse

Commentaire :

Dans le secteur privé, nous avons remarqué un pourcentage faible de (7.69%) des employés qui confirment la présence de l'arabe standard dans leurs entreprises face à (33.33%) des employés dans le secteur public. Nous remarquons aussi que le pourcentage de l'arabe dialectal est de (30.76%) dans le secteur privé face à (19.04%) des employés dans le secteur public. Concernant la langue française, la majorité des employés dans les deux secteurs privé et public confirme sa présence avec un pourcentage de (38.46%, 42.85%). Quant à la langue anglaise, elle occupe un taux de (23.07%) dans le secteur privé face à (4.76%) dans le secteur public.

Question 02 : Dans les réunions et les situations officielles :

a) Quelles sont les langues que vous utilisez ?

1.1-Secteur privé :

Entreprises privées	Toyota	ferobase		
Langues	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
L'arabe standard	0	0	0	0%
L'arabe dialectal	2	0	2	13.33%
Le français	2	5	7	46.66%
Le français et l'arabe dialectal	3	3	6	40%
Le français et l'arabe standard	0	0	0	0%

1.2-Secteur public :

Entreprises publiques	OPGI	Caisse régionale de mutualité agricole		
Langues	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
L'arabe standard	4	4	8	38.09%
L'arabe dialectal	2	2	4	14.28%
Le français	1	0	1	4.76%
Le français et l'arabe dialectal	4	3	7	33.33%
Le français et l'arabe standard	0	1	1	4.76%

Commentaire :

Dans le secteur privé, l'arabe standard est totalement absent pendant les réunions et les situations officielles alors qu'elle est très utilisée dans le secteur public par rapport aux autres langues avec un pourcentage de (40%). L'arabe dialectal est légèrement utilisé dans le secteur privé avec un taux de (13.33%) face à (15%) dans le secteur public. Le français est très majoritaire et prestigieux dans le secteur privé avec un pourcentage de (46.66%) et moins utilisé dans le secteur public avec un pourcentage de (5%). Le français et l'arabe dialectal est pratiqué avec un pourcentage de (40% ,33.3%) dans les deux secteurs privé et public. Concernant le français et l'arabe standard, il est quasiment utilisé dans les deux secteurs privé et public avec un pourcentage de (0%, 5%). Pendant les réunions et les situations officielles, l'arabe standard est totalement absent dans le secteur privé.

a) En quelle langue les documents officiels sont ils rédigés ?

1.1-Secteur privé :

Entreprises privées	Toyota	Ferobase		
Langues	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
L'arabe	0	0	0	0%
Le français	5	5	10	100%

1.2-Secteur public :

Entreprises publiques	OPGI	Caisse régionale de mutualité agricole		
Langues	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
L'arabe	4	0	4	33.33%
Le français	3	5	8	66.66%

Commentaire :

Une lecture attentive des résultats de cette question fait ressortir le français comme langue véhiculant et gérant les documents officiels dans le secteur privé avec un pourcentage très élevé de (100%) alors que, l'arabe est absent dans ce secteur. Dans le secteur public, (33.33%) des documents officiels sont rédigés en arabe et (66.66%) sont rédigés en français.

Question 03 : Dans les situations informelles :

Quelles sont les langues que vous utilisez ?

1.1-Secteur privé :

Entreprises privées	Toyota	Ferobase		
Langues	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
Le français et l'arabe dialectal	3	2	5	38.46%
L'arabe dialectal	3	3	6	46.15%
Le français	1	1	2	15.38%

1.2-Secteur public :

Entreprises publiques	OPGI	Caisse régionale de mutualité agricole		
Langues	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
Le français et l'arabe dialectal	3	3	6	54.54%
L'arabe dialectal	2	2	4	36.36%
Le français	0	1	1	9.09%

Chapitre II : L'analyse

Commentaire :

Pendant les situations informelles, nous constatons que le français et l'arabe dialectal est utilisé avec un pourcentage de (38.46%) dans le secteur privé face à (54.54%) dans le secteur public. L'arabe dialectal est plus pratiqué dans le secteur privé avec un pourcentage de (46.15%) face à (36.36%) dans le secteur public. Nous remarquons aussi qu'il y'a (15.38%) des employés qui utilisent le français pendant les situations informelles dans le secteur privé face à (9.09%) des employés dans le secteur public qui considèrent l'utilisation de cette langue comme une variété base.

Question 04 : Pour vous, parler français dans l'entreprise est :

1.1-Secteur privé :

Entreprises privées	Toyota	Ferobase		
Représentations	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
Une richesse personnelle	1	1	2	16.66%
Une ouverture vers le monde	0	2	2	16.66%
Une utilisation de la langue de colonisateur	1	0	1	8.33%
Une obligation	1	3	4	33.33%
Un choix	2	1	3	25%

1.2-Secteur public :

Entreprises publiques	OPGI	Caisse régionale de mutualité agricole		
Représentations	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
Une richesse personnelle	1	1	2	20%
Une ouverture vers le monde	1	0	1	10%
Une utilisation de la langue de colonisateur	1	0	1	10%
Une obligation	1	3	4	40%
Un choix	1	1	2	20%

Commentaire :

D'après la collecte des avis à l'aide des questionnaires, nous remarquons qu'il y'a (16.16%) des employés dans le secteur privé voit que l'utilisation de la langue française constitue une richesse personnelle face à (20%) des employés dans le secteur public, et (16.66%) des employés dans le secteur privé la voient comme une ouverture vers le monde face à (10%) des employés dans le secteur public. Aussi (8.33%) des employés dans le secteur privé voient l'emploi de la langue française comme une utilisation de la langue de colonisateur face à (10%) des employés dans le secteur public. Il y'a (33.33%) des employés dans le secteur privé voient l'utilisation du français comme une obligation face à (40%) des employés dans le secteur public. La langue française représente un choix pour (25%) des employés dans le secteur privé, et (20%) des employés dans le secteur public.

Chapitre II : L'analyse

Question 05 : Est ce qu'il arrive qu'un client parle mieux que vous le français ?

1.1-Secteur privé :

Entreprises privées	Toyota	Ferobase		
Réponses	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
Oui	5	4	9	90%
Non	0	1	1	10%

1.2-Secteur public :

Entreprises publiques	OPGI	Caisse régionale de mutualité agricole		
Réponses	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
Oui	5	5	10	100%
Non	0	0	0	0%

Commentaire :

Le tableau ci-dessus, nous montre que (90%) des employés dans le secteur privé disent qu'il y'a des clients qui parlent mieux qu'eux le français face à (100%) des employés dans le secteur public. Par contre, il y'a (10%) des employés dans le secteur privé disent qu'il n'ya pas des clients qui parlent mieux qu'eux le français. Dans le secteur public aucun employé ne dit qu'il ya des clients qui maitrisent mieux que lui le français.

Question 06 : Si oui, quel effet cela vous fait ?

1.1-Secteur privé :

Entreprises privées	Toyota	Ferobase		
Sentiment	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
Je me sens inférieur	0	0	0	0%
Je suis indifférent	2	1	3	33.33%
J'apprécie	3	3	6	66.66%

1.2-Secteur public :

Entreprises publiques	OPGI	Caisse régionale de mutualité agricole		
Sentiment	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
Je me sens inférieur	0	1	1	10%
Je suis indifférent	2	2	4	40%
J'apprécie	3	2	5	50%

Commentaire :

Selon les données présentées dans ce tableau, nous remarquons qu'aucun employé dans le secteur privé ne se sent inférieur face aux clients qui maîtrisent mieux que lui le français. Les employés se sentent en sécurité linguistique. Par contre, dans le secteur public il ya (10%) des employés se sentent mal à l'aise face aux clients qui parlent mieux qu'eux le français. Quant au sentiment d'indifférence chez les employés, nous remarquons un taux de

Chapitre II : L'analyse

(33.33%) dans le secteur privé et (40%) dans le secteur public. Aussi, nous remarquons que la majorité des employés dans le secteur privé optent pour le sentiment d'appréciation avec un taux de (66.66%) face à (50%) des employés dans le secteur public.

Question 07 : Les employés éprouvent-ils des difficultés à communiquer en langues étrangères ?

1.1-Secteur privé :

Entreprises privées	Toyota	Ferobase		
Réponses	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
Oui, souvent	1	0	1	10%
Oui, quelque fois	4	3	7	70%
Non	0	2	2	20%

1.2-Secteur public :

Entreprises publiques	OPGI	Caisse régionale de mutualité agricole		
Réponses	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
Oui, souvent	1	0	1	10%
Oui, quelque fois	4	4	8	80%
Non	0	1	1	10%

Chapitre II : L'analyse

Commentaire :

Du tableau ci-dessus, nous constatons qu'il ya (10%) des employés dans le secteur privé et (10%) des employés dans le secteur public qui éprouvent souvent des difficultés à communiquer en langues étrangères. Le pourcentage des employés qui trouvent quelque fois des difficultés à communiquer en langues étrangères est très augmenter soit (70%) dans le secteur privé et (90%) dans le secteur public. Par contre, nous remarquons qu'il ya un taux très descendu de (20%) des employés au secteur privé et (10%) des employés dans le secteur public qui ne trouvent pas des difficultés à communiquer en langues étrangères.

Question 08 : Les employés bénéficient- ils de stages de remise à niveau afin d'améliorer leurs compétences langagières ?

1.1-Secteur privé :

Entreprises privées	Toyota	Ferobase		
Réponses	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
Oui	3	1	4	40%
Non	2	4	6	60%

1.2-Secteur public :

Entreprises publiques	OPGI	Caisse régionale de mutualité agricole		
Réponses	Nombre	Nombre	Total	Pourcentage
Oui	1	0	1	10%
Non	4	5	9	90%

Chapitre II : L'analyse

Commentaire :

D'après les résultats figurants dans le tableau, nous constatons d'une part, qu'il ya (40%) des employés dans le secteur privé et (10%) des employés dans le secteur public bénéficient de stages de remise à niveau afin d'améliorer leurs compétences langagières. D'autres part, nous remarquons qu'il ya un taux très élevé de (60%) des employés dans le secteur privé et (90%) des employés dans le secteur public qui disent qu'ils ne bénéficient pas de stages de remise à niveau.

Résultats de l'analyse quantitative :

Notre analyse a montré que les entreprises algériennes sont des milieux plurilingues.

L'arabe standard, l'arabe dialectal, le français et rarement l'anglais sont toujours en présence au sein des entreprises algériennes publique et privées, ce sont des langues fortement présentes dans les situations formelles et informelles.

Sur le plan formel, les documents officiels sont rédigés en arabe et en français. La langue française a des représentations diverses chez les employés de chaque entreprise soit publique ou privée. Dans le cas où les employés font face à d'autres clients qui maitrisent mieux qu'eux le français, ces employés éprouvent un sentiment d'infériorité, d'indifférence et d'appréciation qui justifie le sentiment de sécurité et d'insécurité linguistique. Il ya aussi un ensemble d'employés qui trouvent des difficultés quand ils s'expriment en langue étrangères, comme ils ya d'autres qui n'arrivent pas à trouver des difficultés quand ils s'expriment en langue étrangères. sur le plan formatif, certains fonctionnaires bénéficient de stages de remises à niveau afin d'améliorer leurs compétences langagières notamment dans le secteur privé.

Comparaison entre le secteur privé et le secteur public

Question 01 : Quelles sont les langues en présence dans votre entreprise ?

pourcentages langues	Secteur privé : Toyota et Ferobase	Secteur public : L'OPGI et la Caisse régionale de mutualité agricole
L'arabe standard	7.69%	33.33%
L'arabe dialectal	30.76%	19.04%
Le français	38.46%	42.85%
Autres : anglais	23.07%	4.76%

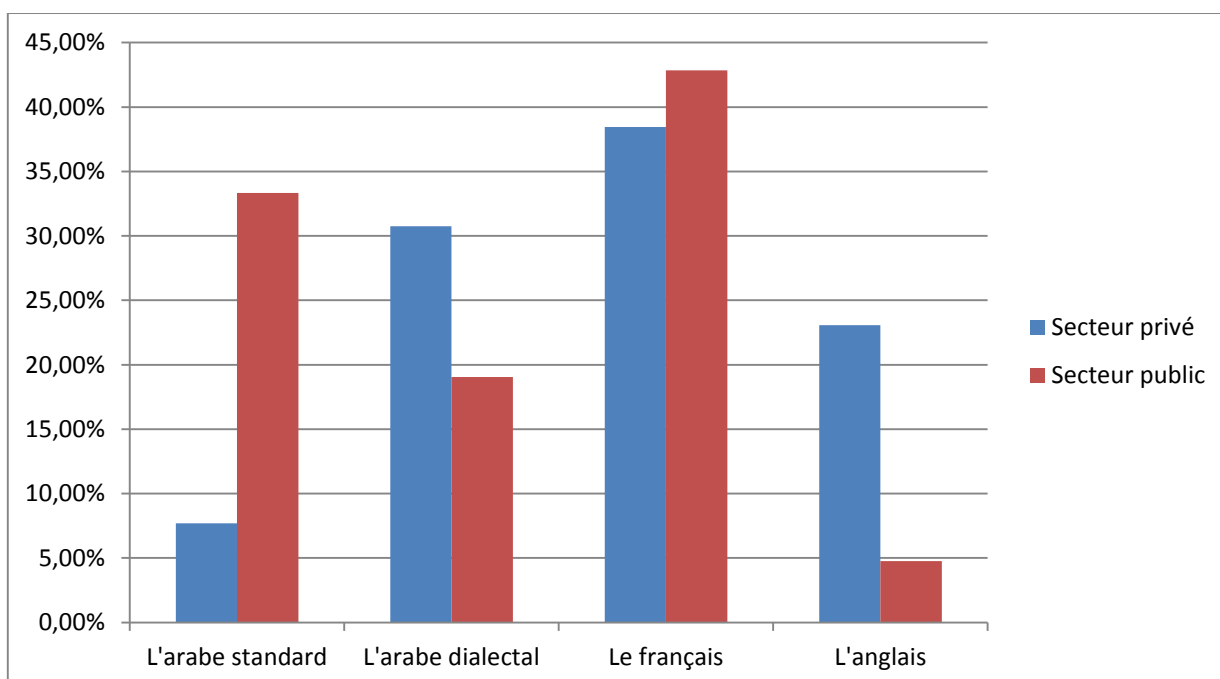


Figure 01 : La présence des langues.

Question 02 : Dans les réunions et les situations officielles :

a) Quelles sont les langues que vous utilisez ?

langues \ pourcentages	Secteur privé : Toyota et Ferobase	Secteur public : L'OPGI et la Caisse régionale de mutualité agricole
L'arabe standard	0%	38.09%
L'arabe dialectal	13.33%	14.28%
Le français	46.66%	4.7%
Le français et l'arabe dialectal	40%	33.33%
Le français et l'arabe standard	0%	4.7%

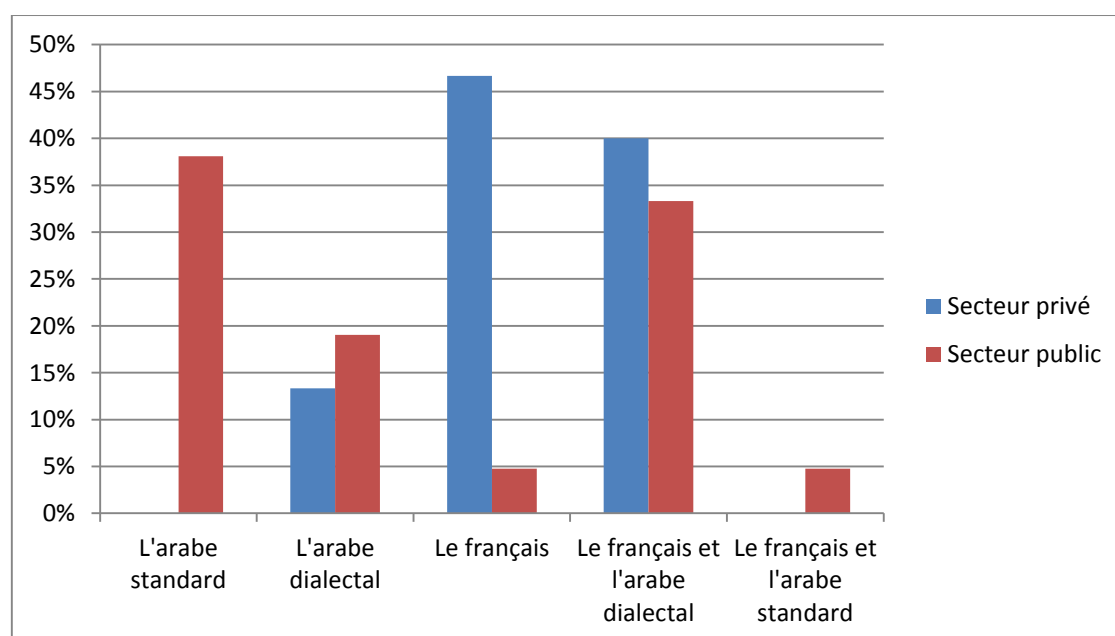


Figure 02 : Les langues utilisées dans les situations officielles.

b) En quelle langue les documents officiels sont t –ils rédigé ?

Pourcentages	Secteur privé : Toyota et Ferobase	Secteur public : L'OPGI et la Caisse régionale de mutualité agricole
Langues		
L'arabe	0%	33.33%
Le français	100%	66.66%

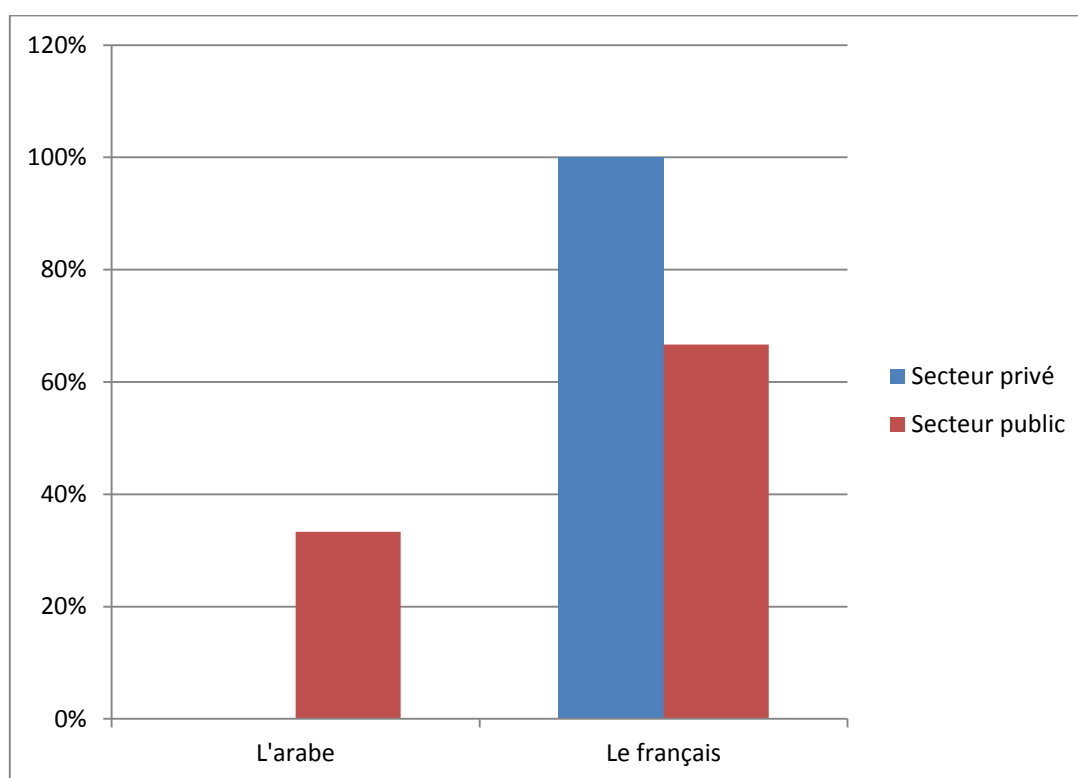


Figure 03 : La langue par laquelle les documents officiels sont rédigés.

Question 03 : Dans les situations informelles :

Quelles sont les langues que vous utilisez ?

Pourcentages Langues	Secteur privé : Toyota et Ferobase	Secteur public : L'OPGI et la Caisse régionale de mutualité agricole
Le français et l'arabe dialectal	38.46%	54.54%
L'arabe dialectal	46.15%	36.36%
Le français	15.38%	9.09%

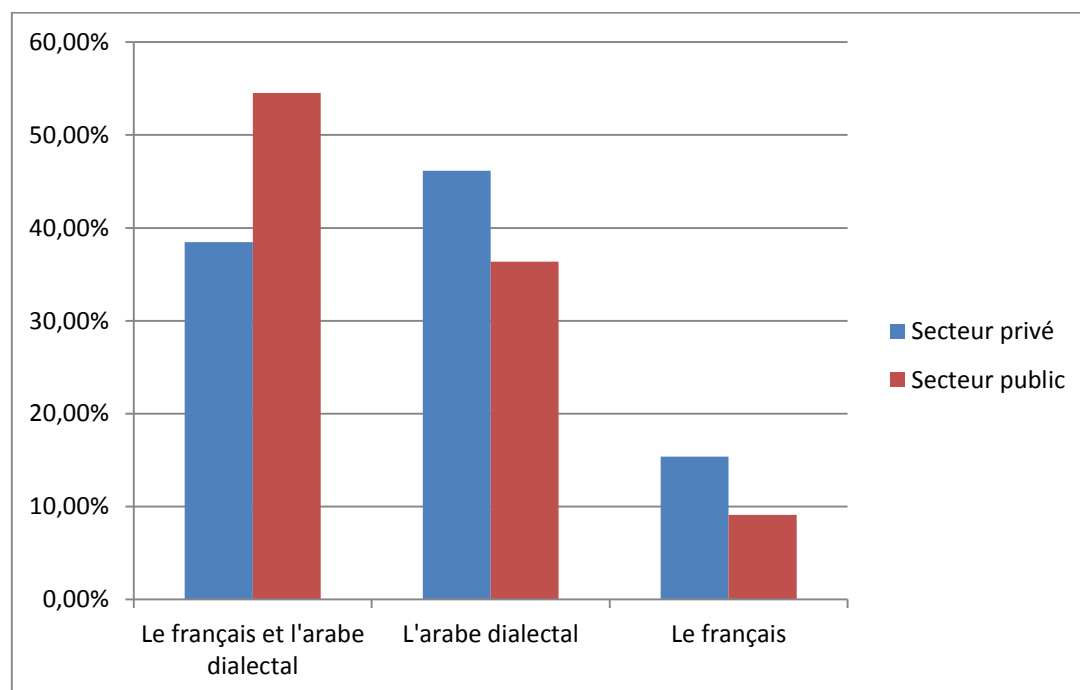


Figure 04 : Les langues utilisées dans les situations informelles.

Question 04 : Pour vous, parler français dans l'entreprise est :

Pourcentages Représentations	Secteur privé : Toyota et Ferobase	Secteur public : L'OPGI et la Caisse régionale de mutualité agricole
Une richesse personnelle	16.66%	20%
Une ouverture vers le monde	16.66%	10%
Une utilisation de la langue de colonisateur	8.33%	10%
Une obligation	33.33%	40%
Un choix	25%	20%

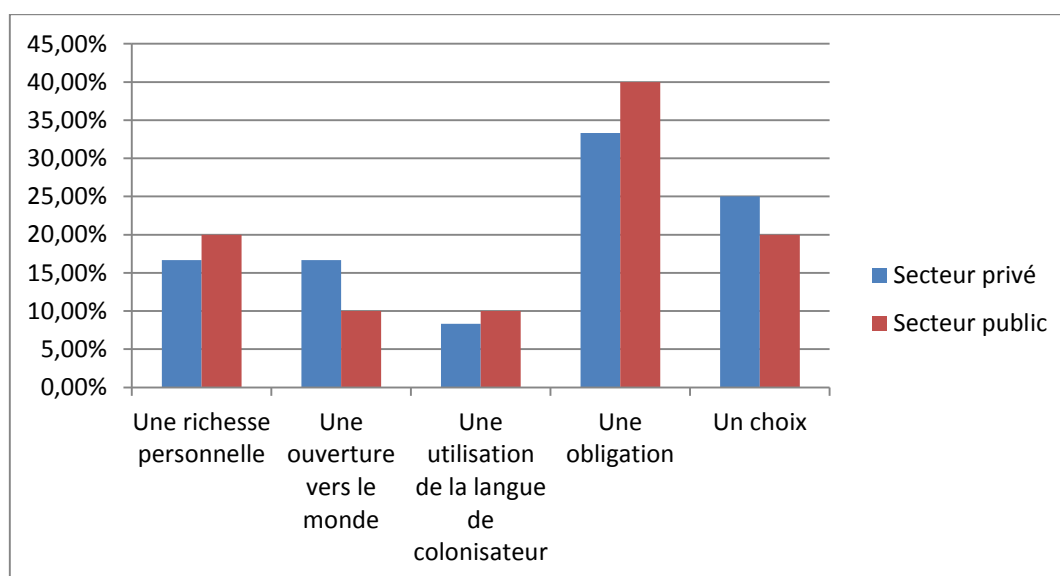


Figure 05 : Les représentations du français chez les employés.

Chapitre II : L'analyse

Question 05 : Est ce qu'il arrive qu'un client parle mieux que vous le français ?

Pourcentages Réponses	Secteur privé : Toyota et Ferobase	Secteur public : L'OPGI et la Caisse régionale de mutualité agricole
Oui	90%	100%
Non	10%	0%

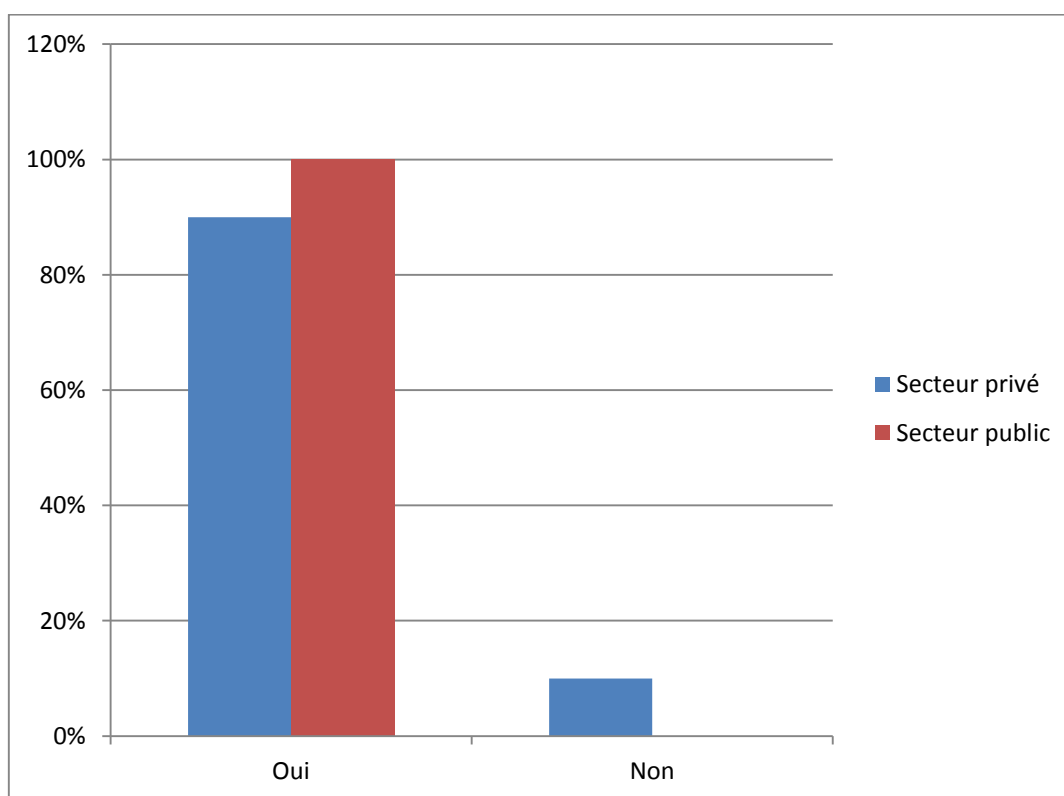


Figure 06 : L'utilisation du français chez les clients.

Question 06 : Si oui, quel effet cela vous fait ?

Pourcentages Sentiment	Secteur privé : Toyota et Ferobase	Secteur public : L'OPGI et la Caisse régionale de mutualité agricole
Je me sens inférieur	0%	10%
Je suis indifférent	33.33%	40%
J'apprécie	66.66%	50%

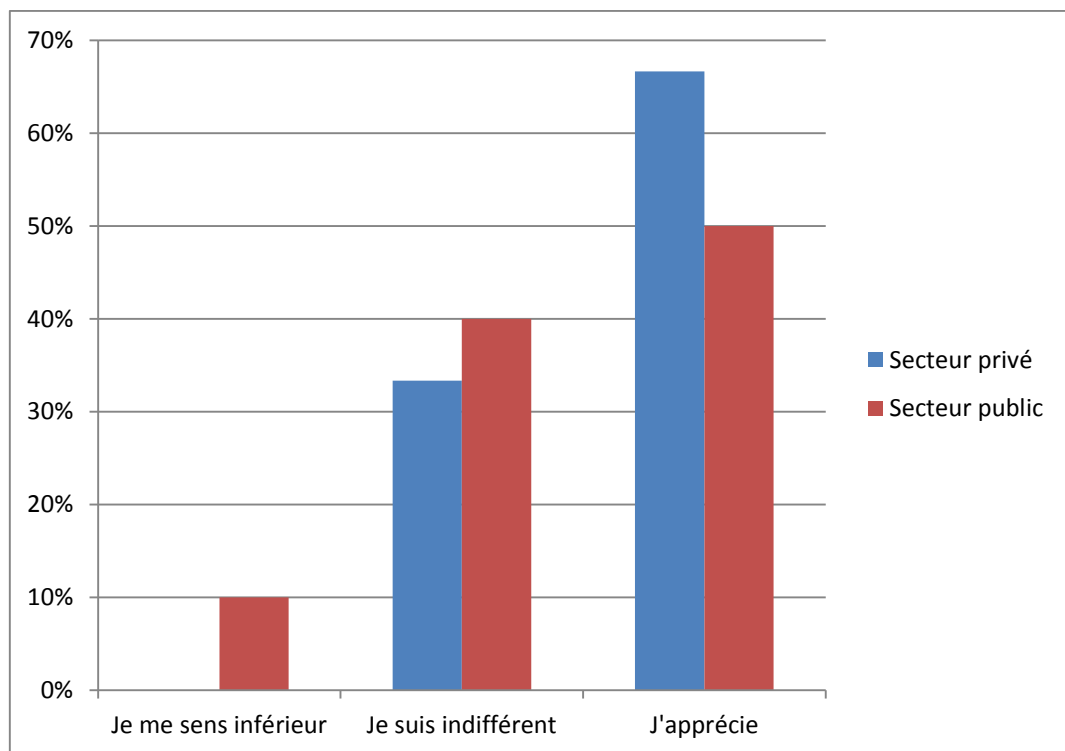


Figure 07 : Le sentiment effectué chez les employés.

Question 07 : Les employés éprouvent t-ils des difficultés à communiquer en langues étrangères ?

Pourcentages	Secteur privé : Toyota et Ferobase	Secteur public : L'OPGI et la Caisse régionale de mutualité agricole
Réponses		
Oui, souvent	10%	10%
Oui, quelque fois	70%	80%
Non	20%	10%

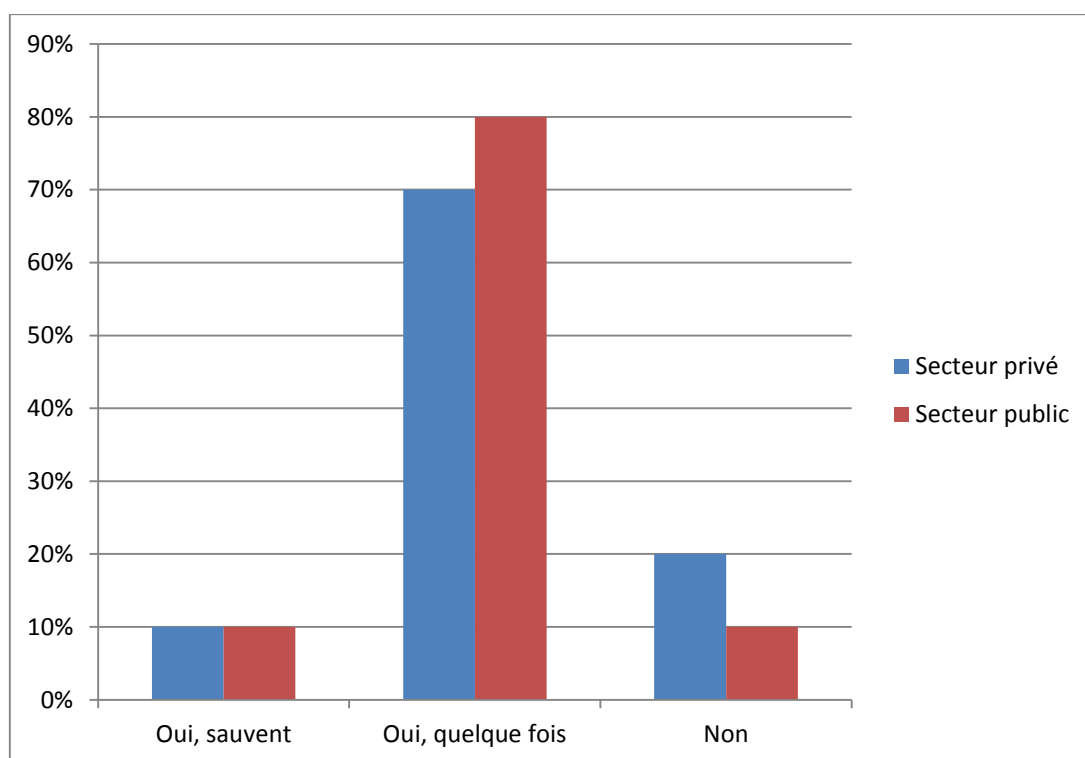


Figure 08 : Les difficultés à communiquer chez les employés.

Question 08 : Les employés bénéficient ils de stages de remise à niveau afin d'améliorer leurs compétences langagières ?

Pourcentages Réponses	Secteur privé : Toyota et Ferobase	Secteur public : L'OPGI et la Caisse régionale de mutualité agricole
Oui	40%	10%
Non	60%	60%

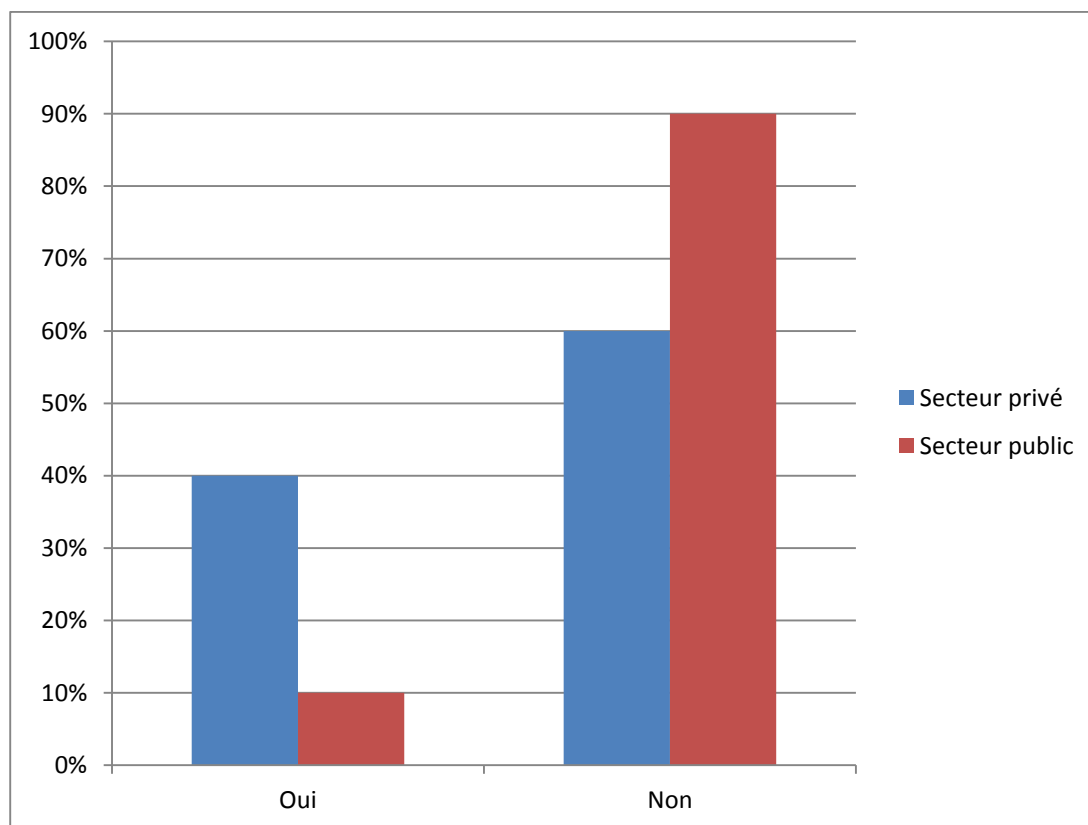


Figure 09 : Les stages de remise à niveau pour améliorer les compétences langagières des employés.

Chapitre II : L'analyse

La pratique des langues dans les entreprises publiques et privées diffère d'un secteur à l'autre.

La langue française est une langue vivante dans les quatre entreprises qui sont : l'**OPGI**, la **Caisse régionale de mutualité agricole**, **Ferobase** et **Toyota**. C'est ce qui nous a mené à dire que le français dans les entreprises publiques est présent selon des contextes déterminant l'emploi de cette langue où se manifeste une concurrence avec l'arabe qui est la langue nationale la plus adéquate dans ce secteur puisque elle est imposée par l'Etat algérien, par contre, dans le secteur privé la langue arabe est secondaire où les travailleurs la mélangé avec le français pour faciliter la communication.

L'emploi de la langue française est quantitativement supérieur par rapport aux autres langues, elle est très utilisée malgré qu'elle ne soit pas la langue officielle des algériens. C'est la langue par laquelle les entreprises privées sont gérées à l'oral et à l'écrit. En effet, il nous a semblé nécessaire pour cette description de dire que les supports administratifs véhiculant les entreprises publiques sont rédigés en français et en arabe, mais, dans les entreprises privées ils sont rédigés nettement en français.

Il est à noter que la majorité des employés dans les entreprises publiques trouvent des difficultés à communiquer en langues étrangères plus que ceux dans les entreprises privées. Malgré ça nous avons remarqué qu'il ya un nombre élevé des travailleurs dans le secteur privé qui font des stages de remise à niveau pour améliorer leurs compétences langagières plus que ceux de secteur public.

Le total des employés dans les entreprises publiques disent qu'il ya des clients qui maitrisent mieux qu'eux le français, mais dans les entreprises privées il ya un nombre limité des employés qui disent le contraire.

Chapitre II : L'analyse

Enfin, nous arrivons à comprendre que la langue française domine dans le secteur privé à l'oral et à l'écrit plus que dans le secteur public.

Conclusion

Cette partie pratique se divise en deux chapitres, dans le premier nous avons fait une brève présentation à quatre entreprises deux étatiques et deux privées où nous avons distribué nos questionnaires sur vingt employés. Nous avons aussi cité l'objectif de notre questionnaire. Par la suite, nous avons défini notre public constitué de 365 employés dans quatre entreprises. Nous avons conclu par la présentation de notre méthode d'analyse qui est l'approche quantitative, et de citer les difficultés rencontrées. À travers le deuxième chapitre, nous avons analysé nos questionnaires qui traitent l'emploi du français dans les entreprises algériennes. Nous avons obtenus des résultats par lesquelles nous avons comparé le fonctionnement et la coexistence de français avec d'autres langues dans le secteur public et privé.

Conclusion générale

Conclusion générale

Notre présent travail de recherche s'est porté sur l'utilisation de la langue française dans les entreprises algériennes, publiques et privées.

Il s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique qui s'intéresse à l'étude de la langue au sein de la société.

Notre objectif étant de comprendre comment fonctionne la langue française dans les entreprises publiques et privées lors des situations formelles et informelles ? De cette question découlent deux autres questions :

-Quelle est la langue la plus utilisée dans les situations de communication formelles et informelles ?

-Quelle est la langue utilisée pour s'adresser au public.

Pour ce faire, nous avons choisi de mener notre étude dans les entreprises : deux étatiques représentées par : **l'OPGI** et **la Caisse régionale de mutualité agricole** et deux privées représentées par : **Toyota** et **Ferobase**.

À priori, nous avons émis les hypothèses suivantes :

-La langue utilisée dans les situations formelles serait le français, et dans les situations informelles on utiliserait le français et l'arabe.

-Avec le public on altérerait les deux langues : l'arabe et le français.

Pour pouvoir atteindre notre objectif, nous avons soumis un questionnaire à 20 employés appartenant aux quatre entreprises.

Notre travail de recherche est divisé en deux parties essentielles : la première est théorique, elle contient deux chapitres , le premier pour déterminer qu'est-ce que la sociolinguistique et définir quelques concepts relatifs à elle qui sont : l'interférence, la diglossie, le plurilinguisme, la sécurité et l'insécurité, aussi nous avons saisi la sphère de la langue

Conclusion générale

française en Algérie en avançant son histoire en Algérie pendant et après l'indépendance, nous avons cité vers la fin les conséquences sociolinguistiques en Algérie. Dans le deuxième chapitre, nous avons avancé les points suivants: l'usage de la langue française dans les entreprises algériennes, la coexistence et la concurrence des langues au sein des entreprises algériennes et le statut des langues dans le milieu professionnel en Algérie. La partie pratique quant à elle est divisée en deux chapitres, le premier est consacré pour la présentation du corpus, de public, de la méthode d'analyse et des difficultés rencontrés. Le deuxième est effectué pour l'analyse et l'interprétation des questionnaires en suivant l'approche quanti-qualitative.

On outre, nous avons essayé à travers cette étude de répondre à notre problématique, c'est ce qui nous a obligés à se déplacer au terrain pour effectuer notre enquête. Nous avons abouti les résultats suivants :

-Le milieu professionnel en Algérie se caractérise par la présence de plusieurs langues : l'arabe standard, l'arabe dialectal, le français et parfois l'anglais.

-Dans le secteur économique privé, il existe une dominance marquante de la langue française à l'écrit et à l'orale pendant les situations formelles et informelles.

-Dans le secteur public, la langue arabe est majoritaire à l'écrit et à l'orale pendant les situations formelles (réunions).

-Pendant les situations informelles, la langue française est moins utilisée dans les deux secteurs : public et privée.

Conclusion générale

-L'utilisation des langues dans les entreprises publiques et privées dépend du type de situation de communication, ainsi, la langue française possède un statut supérieur dans le secteur privées que dans le secteur public.

-La langue anglaise est utilisée dans le secteur privé plus que dans le secteur public notamment à l'entreprise de **Ferobase**.

Concernant la vérification des hypothèses nous pouvons dire que : la première hypothèse qui suppose que la langue utilisée dans les situations formelles serait le français, et dans les situations informelles serait le français et l'arabe est confirmée dans le secteur privé. Cette même hypothèse est infirmée dans le secteur public car la langue utilisée pendant les situations formelles est l'arabe, mais, elle est confirmée dans les situations informelles.

Quant à la deuxième hypothèse qui estime que les langues utilisées pour s'adresser au public sont le français et l'arabe est confirmées dans les entreprises publiques et privées.

Pour conclure, la réalisation de ce modeste travail nous a montré que la langue française manifeste des représentations positives dans les entreprises publiques et privées, elle occupe une place privilégiée par rapport aux autres langues notamment dans les entreprises privées.

Nous souhaitons, enfin que notre travail de recherche soit une source d'investigation pour d'autres chercheurs et inspirera d'autres travaux de recherche.

Bibliographie

Ouvrages :

- ❖ Angers. M, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Casbah, Alger, 1997.
- ❖ Boudjedra. R, *Le fils de la haine*. Ed Denoël, Paris, (1992/1994).
- ❖ Boyer.H, *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, les Topos, 2001.
- ❖ Calvet.J.L, *Sociolinguistique*, PUF. Collection Que Sais-Je ?, Paris, 1993.
- ❖ Derradji. Y, Al et Queffelec. A, *Le français en Algérie*, Collection Champs Linguistique, De book supérieur, 2002.
- ❖ Ghiglione. R.et Matalon. B, *Les enquêtes sociolinguistiques*, Théories et pratiques, Armand Colin, Paris.1978.
- ❖ Ibrahimi. Kh.T,*Coexistence et concurrence des langues*, L'année du Maghreb, Algérie, 2004.
- ❖ Ibrahimi. Kh.T, *Coexistence et concurrence des langues*, L'année du Maghreb, Algérie, 2006
- ❖ Ibrahimi. K.T, *Les algériens et leur(s)langue(s)*, Ed Elhikma, Alger.1997.
- ❖ Labov.W, *sociolinguistique*, Minuit, Paris, 1976.
- ❖ Psichari. J, cité dans l'ouvrage de H. Boyer, *Introduction à la sociolinguistique*, Ed. Dunod, 2001.

Articles :

- ❖ Mefti. B, « *Un passage dans la lumière* », Dans El Watan, le 1 mai 2005.
- ❖ Dourrari. A, « *la politique linguistique a inculqué la haine de soi* », dans El Watan, le 29 septembre 2011.

Dictionnaires consultés :

- ❖ Dubois. J, Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1994.

Bibliographie

Revues :

- ❖ W.F. Mackey, cité par DEBYSER, un revue langue française °8, décembre 1970 P : 34.

Mémoires consultés :

- ❖ Soufane. F et Bourouis. S, *La gestion de plurilinguisme dans les entreprises algériennes* : Cas de la sonalgaz, 2016-2017, université de Jijel.
- ❖ Boudene Said, *L'usage du français dans les administrations publiques algériennes* :Administration à caractère technique et administration à caractère commun, 2014-2015, université Oran 2.

Cites consultés :

- ❖ <http://multilinguisme3.blogspot.com/2014/04/définition-de-multilinguisme.html>.

Annexes

Questionnaire destiné aux employés des entreprises privées :

Nom de l'entreprise : TOYOTA

Cochez la bonne réponse :

1-Quelles sont les langues en présence dans votre entreprise ?

- L'arabe standard
- L'arabe dialectal
- Le français
- Autres

2-Dans les réunions et les situations officielles :

a-Quelles sont les langues que vous utilisez ?

- L'arabe standard
- L'arabe dialectale
- Le français
- Le français et l'arabe dialectal
- Le français et l'arabe standard

b- En quelle langue les documents officiels sont-ils rédigés ?

- L'arabe
- Le français

3-Dans les situations informelles :

Quelles sont les langues que vous utilisez ?

- Le français et l'arabe dialectal
- L'arabe dialectal
- Le français

4-Pour vous, parler français dans l'entreprise est :

- Une richesse personnelle
- Une ouverture vers le monde
- Une utilisation de la langue du colonisateur
- Une obligation

-Un choix

5-Est-ce qu'il arrive qu'un client parle mieux que vous le français ?

-Oui

-Non

6-Si oui, quel effet cela vous fait ?

-Je me sens inférieur

-Je suis indifférent

-J'apprécie

7-Les employés éprouvent-ils des difficultés à communiquer en langues étrangères ?

-Oui, souvent

-Oui, quelque fois

-Non

8-Les employés bénéficient-ils de stages de remise à niveau afin d'améliorer leurs compétences langagières ?

-Oui

-Non

Résumé :

La langue française représente la première langue étrangère en Algérie. Elle bénéficie d'une image prestigieuse au détriment des autres langues.

L'étude que nous avons menée s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique. Nous voulions connaître le fonctionnement de la langue française dans les entreprises algériennes publiques et privées qui sont : l'**OPGI**, la **Caisse régionale de mutualité agricole**, **Toyota** et **Ferobase**. Pour cela, nous avons soumis 20 questionnaires à l'intention de 20 employés afin d'accomplir notre analyse ayant pour but de comparer l'utilisation de la langue française dans le secteur public et privé.

الترجمة باللغة العربية

تعتبر اللغة الفرنسية أول لغة أجنبية في الجزائر, فهي تتمتع بصورة متميزة مقارنة بباقي اللغات. الدراسة التي انجزناها تدرج في ميدان اللسانيات الاجتماعية من خلالها أردنا معرفة وضيفة اللغة الفرنسية داخل المؤسسات الجزائرية العمومية و الخاصة وهي : الصندوق الجهوي للتعاقد الفلاحي , المديرية العامة لديوان الترقية و العمران , طويوتا , فرو باز, لهذا قدمنا عشرين استبياناً لعشرين موظفاً لإتمام التحليل بهدف مقارنة كيفية استعمال اللغة الفرنسية في السلك العمومي و الخاص .